

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 20 février 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
7 février 2025

Date d'affichage
7 février 2025

Objet de la Délibération

EMPRUNT ACHAT UNIMOG :
Caisse d'épargne

N° 5.2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt février à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*

Monsieur le Président propose aux membres du conseil de faire un emprunt pour acheter un unimog en remplacement de l'unimog U20.

Une proposition est parvenue de la Caisse d'Epargne (annexée à la présente délibération).

Ainsi, Monsieur le Président propose d'accepter les propositions de financement suivantes :

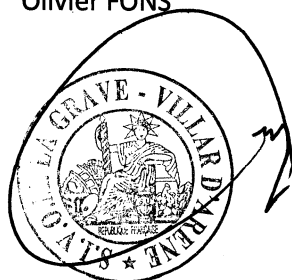
- 35 000 € sur 3 ans maximum, emprunt relais FCTVA au taux de 3,66%
- 175 000 € sur 5 ans à échéance annuelle au taux de 3,70%

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Accepte les propositions ci-dessus
- Autorise le Président à signer les contrats correspondants

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20250220-5_2025-DE
Reçu le 24/02/2025